

États généraux de la bioéthique 2026 – Guadeloupe

Synthèse : Débat éthique sur le Don d'organes

Mardi 17 mars 2026 – Baie-Mahault (locaux EREGIN)

Public : Membres du conseil d'orientation

Les échanges consacrés au don d'organes font apparaître un sujet à la fois médical, juridique, social et profondément éthique. Le débat a mis en lumière la complexité concrète des situations rencontrées, qu'il s'agisse du prélèvement post mortem, du don vivant, des refus de greffe ou des inégalités d'accès à la transplantation. Il fait ressortir une tension centrale entre solidarité collective, respect de l'autonomie, protection des proches et refus de toute instrumentalisation du corps humain.

L'un des enseignements majeurs du débat tient à l'écart perçu entre la loi sur le consentement présumé et les pratiques effectives, les professionnels se trouvant souvent conduits à arbitrer entre cadre juridique, prudence relationnelle et risque de conflit. Les échanges montrent également qu'une meilleure information en amont, une expression plus claire de la volonté individuelle et une prise en compte réelle des dimensions culturelles et symboliques constituent des leviers importants pour faire évoluer les pratiques et la confiance autour du don d'organes.

Enfin, la discussion confirme que la question du don d'organes ne peut être abordée uniquement sous l'angle technique ou légal. Elle engage des représentations de la mort, du corps, de la famille, de la solidarité et de la justice. À ce titre, elle appelle une approche durable de sensibilisation, de pédagogie et d'accompagnement, attentive aux spécificités territoriales et aux vulnérabilités des personnes concernées.